

Ville de Malakoff



ACTE MODIFICATIF N°3 **Marché n°21-17 : Travaux d'aménagement des abords de l'école** **Paulette Nardal à Malakoff** **Lot 3 Eclairage Public**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Malakoff

1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 MALAKOFF
N° de SIRET : 219 200 466 00015

Représentée par la Maire, Madame Jacqueline BELHOMME.

B - Identification du Titulaire

CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ

18 Avenue du Général de Gaulle
92 220 Bagneux
N° de SIRET : 709 805 105 00067

Représentée par le Chef d'Entreprise, Monsieur Baptiste LE JALLE

C - Objet du marché

Objet : Marché à procédure adaptée n° 21-17 : Travaux d'aménagement des abords de l'école Paulette Nardal à Malakoff - Lot 3 Eclairage Public

Date de notification : 25/11/2021

Démarrage d'exécution des travaux : 22/02/2022

Durée du marché et délais d'exécution : Les marchés sont passés pour la durée de réalisation des travaux, assortie du délai de garantie de parfait achèvement. Un ordre de service précise la date à partir de laquelle démarre le délai global d'exécution des travaux. Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 12 mois, échelonné sur une période de 17 mois. La préparation des chantiers est comprise dans ces délais.

Montant estimatif des travaux initial : 39 460,00 € HT

Acte modificatif n°1 : + 6 350,00 € HT

Acte modificatif n° 2 : + 6 888,00 € HT et prolongation du délai global d'exécution initial du marché de 17 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024.

Nouveau montant du Détail quantitatif estimatif (DQE) : 52 698,00 € HT

D - Objet du présent acte modificatif n°3

Conformément aux articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du Code de la commande publique, un marché peut être modifié lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ont été prévues dans les documents contractuels initiaux.

L'article 4.1 de l'acte d'engagement et 3.1 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) disposent que les prestations du lot 3 éclairage public seront réglées par application des prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires et **aux quantités effectivement réalisées**. Le montant est prévisionnel et est issu du détail quantitatif estimatif.

En l'espèce, lors de la présentation du projet de décompte final par l'entreprise CITEOS - ENTREPRISE MICHEL FERRAZ, un écart de 1 696,00 € HT a été constaté entre le montant du détail quantitatif estimatif initial, augmenté de ses actes modificatifs n°1 et n°2 et le projet de décompte final.

Cet écart correspond à la fourniture et à la pose de 7 spots encastrés au prix unitaire de 424,00 € HT, pour un montant total de 2 968,00 € initialement prévu (poste 7140 « Installations de chantier » du Décompte final).

Or, seulement, 3 spots ont été installés pour un montant de 1272,00 € HT entraînant une moins-value de 1 696, 00 € HT. Il convient donc d'ajuster le détail quantitatif estimatif en conséquence.

E – Incidence financière de l'acte modificatif n°3

Montant du détail quantitatif estimatif (initial +acte modificatif n°1 et acte modificatif n°2) :

- Montant HT : 52 698,00 €
- Montant de la TVA 20% : 10 539,60 €
- Montant TTC : 63 237,60 €

Incidence financière de l'acte modificatif n°3 :

- Montant HT : - 1 696,00 €
- Montant de la TVA 20% : - 339,20 €
- Montant TTC : - 2 035,20 €

Nouveau montant du détail quantitatif estimatif, après prise en compte de l'incidence financière de l'acte modificatif n°1 :

- Montant HT : 51 002,00 €
- Montant de la TVA 20% : 10 200,40 €
- Montant TTC : 61 202,40 €
- Pourcentage d'écart introduit par rapport au montant initial : - 4,3 %

F – Autres clauses et conditions générales du marché

Toutes les autres clauses et conditions générales du marché initial et de ses actes modificatifs demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent acte modificatif n°3, lesquelles prévalent en cas de contestation.

G - Signature du Titulaire

A
Le 23/02/2026

Signature du titulaire


Entreprise Michel FERRAZ
18, avenue du Général de Gaulle
92220 BAGNEUX
Tél. : 01 68 07 92 00 - Fax : 01 47 35 18 30
SIRET : 908 805 106 000 67

H - Signature du pouvoir adjudicateur

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

I - Notification de l'acte modificatif n°1 au titulaire

En cas de remise contre récépissé :

Le maître d'œuvre signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent acte modificatif n°1 »

A
Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification de l'acte modificatif n°1)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire :